



Ministère du Travail

INTEFP

ANACT

Fédération PSTE



Le **BLOG** www.syntef-cfdt.com est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Nouvelle ministre, changement de DGT : Saisir l'occasion de construire un nouveau projet de service pour notre ministère !

Suite à la lettre ouverte que nous avons adressée à la nouvelle Ministre du travail, Mme Elisabeth Borne, celle-ci a souhaité rencontrer les OS du ministère du travail.

Ce que le Syntef-CFDT lui a dit, ce que nous lui répéterons lors du prochain CTM des 19 et 20 octobre prochain, se synthétise en 3 points principaux :

- 1/ Faire un bilan lucide de la réforme inaboutie de l'organisation du SIT, après 5 années de crise
- 2/ Reconstruire un projet de service fédérateur, pour améliorer concrètement le fonctionnement des services et les perspectives professionnelles de tous
- 3/ Protéger les emplois et les carrières impactés par la proche réforme de l'OTE

1/ La nécessité d'un bilan : Ce bilan, le précédent DGT n'a pas tenu à le faire. Il n'a pas voulu entendre les alertes portées par les OS, ni le désarroi et le mécontentement croissant des agents. Le DGT n'a pas plus prêté attention au dernier rapport de la Cour des Comptes («Bilan de la transformation de l'inspection du travail», mai 2020, mai 2020), tout simplement enterré.

Ce rapport, que la ministre a semblé découvrir lors de notre entretien, est pourtant éloquent, il égrène les constats négatifs : absence de perspective professionnelle pour le plus grand nombre, politique des ressources humaines désastreuse, frustrations ou difficultés pour chaque catégorie professionnelle.

Pour le SYNTEF, l'action de la DGT s'est concentrée ces dernières années sur la production effrénée de normes, car tenue par la commande politique, mais aussi sur le déploiement sans limite d'énergie pour

bidonner les chiffres de l'activité du SIT servis à la Ministre, et pour limiter au maximum l'application exhaustive de la réforme Ministère Fort.

La « défense des sections » n'était en réalité qu'un leurre destiné à masquer la vacuité de la vision stratégique de la DGT, son absence d'implication dans la défense des ressources, en particulier des effectifs et de leur formation.

Une évaluation de la réforme du SIT est donc nécessaire. Elle doit montrer les points forts (il y en a !), mais aussi les insuffisances : l'ensemble des dysfonctionnements des services, la politique RH, le rôle des RUCs, l'insuffisance quant au portage et à l'évaluation des actions collectives, les conflits de valeur. C'est tout le pilotage des services qui doit être interrogé. Cette évaluation est indispensable à l'élaboration d'un nouveau projet de service.

→ *La réponse de la Ministre* : Mme Borne nous a déclaré demander à ses services qu'un bilan de la réforme soit fait. Elle analysera les conclusions du rapport de la Cour des Comptes.

2/ La nécessité d'un projet de service fédérateur pour le ministère : Les services sont dans un état d'incertitude et de lassitude, pour ne pas dire harcèlement, et la vision d'un « ministère fort » portée en son temps par le ministre Michel Sapin a fait long feu. Un projet de service fédérateur est donc nécessaire.

Pourquoi fédérateur ? Car trop souvent, faute d'un réel pilotage, faute d'ambition inscrite dans l'organisation, nos services donnent l'image de déchirements internes récurrents.

Nous avons proposé :

- La DGT et la DRH doivent s'emparer des conclusions du rapport de la cour des comptes et mettre en œuvre certaines des préconisations : rénover profondément l'accompagnement ressources humaines, améliorer l'organisation des actions collectives en ciblant mieux les objectifs, améliorer l'effectivité des contrôles par la mise en place d'outils d'évaluation et de suivi des suites.
- La situation des effectifs doit être examinée : les vacances de postes et intérim en cascades mettent sous pression les services.
- Le défaut d'attractivité du corps de l'IT nécessite de revoir les conditions du niveau de recrutement et de travailler sur le repyramidage du corps.
- La formation initiale des inspecteurs élèves par les « pairs » doit être interrogée
- L'absence de perspective professionnelle pour le plus grand nombre est source de frustration. Une véritable politique de ressources humaines est à bâtir, un plan d'accompagnement des emplois et des compétences afin de garantir également des perspectives de carrières : C en B, B en A.
- La formation des encadrants supérieurs et intermédiaires doit être reconsidérée
- Les actions collectives doivent être mieux portées à tous les niveaux de la hiérarchie. Leur évaluation doit être systématiquement encouragée. L'approche par branche doit être mieux intégrée dans ces actions.

→ *La réponse de la Ministre* : Mme Borne nous a indiqué qu'elle avait conscience que les vacances de postes sont un facteur de désorganisation qui doit être réglé, mais admet son impuissance face à la « ligne gouvernementale » qui impose des efforts à tous les ministères, même si elle aurait souhaité un arbitrage différent.

En revanche, elle appelle la DGT et la DRH à travailler rapidement sur la question du recrutement (repyramidage, formation), comme nous l'avions demandé.

Le SYNTEF-CFDT participera à ce travail pour formuler ses propositions.

3/ Protéger les emplois et les carrières impactés par la proche réforme de l'OTE :

Au regard de l'action de nos services dans leur configuration actuelle, du rôle prégnant que nous aurons à jouer et de l'attente des usagers de nos services, la conduite d'une réforme telle que celle de l'OTE (réforme d'ampleur qualifiée de restructuration) est plus que problématique.

Pour mener des politiques plus « inclusives » de l'emploi, est-il indispensable que les services soient restructurés ? Pour le SYNTEF-CFDT, la configuration actuelle est suffisante.

La création de « super direction » risque en effet de diluer l'action des services compte tenu des priorités de politiques publiques conduites par le corps Préfectoral, au risque de la rendre inefficace.

Au-delà, le SYNTEF-CFDT a fait part de ses nombreuses craintes auprès de la Ministre : déclasserement de l'encadrement, rééquilibrage des réseaux, isolement de l'IT, statuts des agents, réductions d'effectifs, problématique du lien entre l'échelon régional et départemental, « mainmise » du ministère de l'intérieur.

→ *La réponse de la Ministre* : En préambule, la Ministre souligne l'action des services du Ministère en cette période de crise et reconnaît que nos services dans leur configuration actuelle ont su répondre aux « enjeux » de la situation.

La Ministre nous a indiqué que, en tant qu'ancienne Préfète de Région, elle connaissait bien les problématiques de restructuration et les problèmes inhérents à la réduction du nombre de Directions, qui n'est pas une « fin en soi » pour elle.

La dilution des compétences dans des structures généralistes entraîne leur déperdition, elle prend l'exemple des DDCSPP qui ne sont pas pour elle une « réussite ».

C'est pourquoi la Ministre a plaidé pour un report de l'OTE. (On sait depuis l'arbitrage qui a été rendu et le calendrier de reprise de l'OTE fixé...).

Pour conclure, le SYNTEF-CFDT a rappelé que notre ministère était à la croisée des chemins.

Que la réforme de l'OTE se fasse ou pas, il ne peut faire l'économie d'agir pour que l'action des services soit entièrement dirigée vers l'accès et le maintien dans un emploi de qualité.